

## COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

---

**Réunion :** du mardi 22 janvier 2019 au siège du district à Vesoul

---

**Présidence :** M. MALIVERNAY

---

**Présents :** MM. MOINE – GIBOULET.

---

**Excusés :** MM. CLAUDE – DROIT – PRETOT.

---

**Participent :** MM. BARBIER (CDFA) – TAVERDET (Directeur Administratif)  
MM. LAMBOLEY - MOUGIN (contrat apprentissage) : partiellement

---

### FOOTBALL ANIMATION : U13

La commission élabore à partir des classements des plateaux accession et positionnement automne 2018 (adressés par courriel aux clubs le 20/12/18) les groupes A, B et C de la phase printemps 2019.

Rappel : 4 équipes accèdent au championnat U13 inter secteur Ligue Bourgogne Franche-Comté :

Gr Esp 2 Vels – Marnay – Rioz/Etuz/Cussey – Vesoul Fc.

#### Groupe A :

FC 4 RIVIERES  
GR ESP 2 VELLS 2  
NOIDANS VESOUL  
PERROUSE  
RIOZ/ETUZ/CUSSEY 2  
VAL DE PESMES

#### Groupe B :

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT  
HAUTE LIZAINE  
LARIANS  
LURE JS  
ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT  
VESOUL FC 2

Groupe C :

FC PAYS MINIER  
FRANCHEVELLE  
FOUGEROLLES  
GR FROTEY COLOMBE  
HAUTE LIZAINE 2  
NOIDANS VESOUL 2

Dates retenues/calendrier :

09/03/19 – 16/03/2019 – 23/03/2019 – 30/03/2019 – 13/04/2019 – 04/05/2019 – 11/05/2019 –  
18/05/2019 – 25/05/2019 – 01/06/2019.

\*\*\*\*\*

**FOOTBALL COMPETITION JEUNES U18 – U15**

**CHAMPIONNAT :**

Bilan quantitatif de la phase automne 2018 :

Sur 154 rencontres programmées en phase automne (groupes de 8 équipes) :

150 ont été jouées  
2 matches non disputés et 2 forfaits.

U18 :

Lure JS et Noidans Vesoul accèdent au championnat inter secteurs Ligue Bourgogne Franche-Comté pour la phase printemps 2019.

U15 :

Gr Espérance 2 Vels et Gr Salon accèdent au championnat inter secteurs Ligue Bourgogne Franche-Comté pour la phase printemps 2019.

2 matches non joués en U18 :

D1 : HERICOURT – ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT (17/11)  
D1 : ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT – NOIDANS LES VESOUL (08/12)

1 match non joué en U15

D2C : PAYS MINIER 2 – VALLEE BREUCHIN (01/12)

La commission au vu des classements et de la non influence sur les accessions (deux premières places concernées), décide de ne pas programmer les rencontres pré citées.

- Phase printemps 2019 :

Afin de constituer les groupes de 6 équipes de la phase printemps 2019 U18 et U15, la commission décide l'envoi aux clubs d'une circulaire de demande d'acte de candidature au 1<sup>er</sup> niveau (départemental 1).

**Un retour est demandé avant le 04/02/2019.**

En cas de nombre de candidature supérieur à 6 équipes, le départage des clubs candidats se réalisera en fonction de critères d'évaluation (résultats sportifs, qualification de l'éducateur, dossier label soit les critères retenus pour les accessions Ligue), fiche qui sera communiquée aux intéressés.

La commission se réunira le jeudi 7 février 2019 à 9H00 pour l'élaboration des groupes U18 et U15.

**COUPES :**

Suite au tirage effectué le 16 janvier dernier à l'agence Crédit Agricole rue Grosjean à Vesoul, la commission décide de programmer le tour préliminaire des coupes de Haute-Saône U18 et U15, du challenge du District U18 et U15 le samedi 3 mars 2019 à 15H00 en fonction de la disponibilité des équipes.

Les circulaires seront adressées prochainement aux clubs.

Les autres rencontres comptant pour les 8èmes de finales seront programmées ultérieurement aux dates retenues au calendrier général en fonction des disponibilités des équipes.

\*\*\*\*\*

**SENIORS :**

**COUPES :**

Suite au tirage effectué le 16 janvier dernier à l'agence Crédit Agricole rue Grosjean à Vesoul, la commission décide de programmer :

- les 16èmes de finale de la coupe de Haute-Saône le week-end du 9-10 mars 2019 en fonction de la disponibilité des équipes.

Compte tenu du calendrier général et la situation sportive de l'équipe du Fc 4 Rivières disputant le championnat R1 Ligue à 14 équipes et la qualification en coupe de Bourgogne Franche-Comté, la commission décide en application de l'article 4 de la coupe de Haute-Saône – organisation des tours, que l'équipe du Fc 4 Rivières 2 remplacera l'équipe du Fc 4 Rivières pour la rencontre contre l'équipe de Soing programmée le dimanche 10 mars 2019. Cette rencontre sera programmée le 3 mars, les deux équipes Soing et FC 4 Rivières, jouant en challenge le 10 mars

**Rappel article 4 :**

*« L'équipe inférieure pourra palier au remplacement momentané de l'équipe supérieure si cette dernière est engagée en compétition officielle ».*

- Les 16èmes du Challenge du District les weeks-end du 09-10 mars 2019 + 02-03 mars 2019 en fonction de la disponibilité des équipes.

Les circulaires seront adressées prochainement aux clubs.

- Les 8èmes de finale de la coupe D3 –D 4 seront programmées ultérieurement aux dates retenues au calendrier général en fonction des disponibilités des équipes.

CHAMPIONNAT :

La commission prend connaissance des matches de retard :

DEPARTEMENTAL 1 :

CHAMPLITTE – FC 4 RIVIERES 2 (02/12)

DEPARTEMENTAL 2 :

A : AMANCE/CORRE/POLAINCOURT – COLOMBE (02/12) **A Polaincourt**

B : VILLERSEXEL/ESPRES – AILLEVILLERS (02/12) **A Villersexel**

DEPARTEMENTAL 3 :

A : AUTREY – NOIDANS VESOUL 3 (02/12)

B : BREUCHES 2 – FROTEY VESOUL 2 (02/12)

C : PAYS MINIER 2 – ATHESANS/GOUHENANS (02/12) **à Champagny**

Compte tenu des rencontres de coupes programmées les 02-03 mars et 09-10 mars 2019, une seule rencontre est programmée le dimanche 10 mars 2019 :

D3 : B : BREUCHES 2 – FROTEY VESOUL 2 (02/12)

Les autres rencontres seront programmées ultérieurement aux dates retenues au calendrier général en fonction des disponibilités des équipes.

Le Président de la commission organisation Compétitions,  
**Michel MALIVERNAY**

RAPPEL :

*Les décisions de la commission Compétitions sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*